



# UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

**ÉCOLE DOCTORALE 0022 « Mondes anciens et médiévaux »**  
**Équipe d'accueil 1491 « Édition et commentaire des textes grecs et latins »**

## THÈSE

pour obtenir le grade de  
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

Disciplines : Études grecques, Linguistique

Présentée et soutenue par :

**Richard FAURE**

le : 4 décembre 2010

## **Les Subordonnées interrogatives dans la prose grecque classique**

### **Les questions constituantes**

**Sous la direction de :**

**M. Charles de LAMBERTERIE** Professeur des Universités (Paris IV)

**JURY :**

<b>Mme Michèle BIRAUD</b>	Professeur des Universités (Nice)
<b>M. Francis CORBLIN</b>	Professeur des Universités (Paris IV)
<b>M. Frédéric LAMBERT</b>	Professeur des Universités (Bordeaux III)
<b>M. Charles de LAMBERTERIE</b>	Professeur des Universités (Paris IV)
<b>M. Alain ROUVERET</b>	Professeur des Universités (Paris VII)
<b>Mme Gerry C. WAKKER</b>	Professeur des Universités (Rijksuniversiteit Groningen)

[Les Subordonnées interrogatives dans la prose grecque classique : les questions constituantes \[PDF\]](#) (Université Paris IV-Sorbonne, 2010)

(résumé/position de thèse long infra)

This thesis investigates embedded constituent interrogatives at the syntax/semantic interface. Three areas are analysed: interrogative terms; embedding predicates; moods and tenses. The interrogative terms belong to three paradigms: ὅς (relative), τίς (direct interrogative) and ὅστις (so-called indefinite relative). Τίς/ὅστις pattern together distributionally, while ὅς shows a different pattern. The distinctive semantic criterion is their ability (ὅς) or inability (τίς/ὅστις) to identify an antecedent for interpretation of the variable. Τίς/ὅστις clauses are licensed in environments where this process is blocked, that is under non veridical (NPIs licensing) operators and in focus position, whereas ὅς clauses are presupposed and have scope over such operators. The key notion we propose is identification. It carries over to exclamatives. As for the embedding predicates, we propose two semantic features, (non) veridicality and rogative/resolutiveness, whose  $\pm$  setting yields four classes. The analysis of the moods and tenses focuses on the deliberative subjunctive and its alternatives and on the oblique optative, which, we propose, is a narrative tense. Put together, these three studies display coherent results: only resolute predicates embed ὅς-clauses; rogative verbs behave differently w.r.t. the sequence-of-time phenomenon; oblique optatives do not show up in ὅς-clauses etc. More generally, the Greek data help enhance parts of the linguistic theory. With some modifications, the cartographic approach provides good explanations for the Greek completive system. Our results also have important consequences on the syntax and the semantics of relatives and interrogatives.

Les subordonnées interrogatives constituantes sont étudiées à l'interface syntaxe/sémantique. Trois domaines sont abordés : les termes introducteurs ; les prédicats introducteurs ; les modes et les temps. Les *termes introducteurs* appartiennent à trois paradigmes : ὅς (relatif), τίς (interrogatif direct) et ὅστις (relatif « indéfini »). Τίς/ὅστις ont la même distribution syntaxique ; ὅς est isolé. Le critère sémantiquement distinctif est leur capacité (ὅς) ou leur incapacité (τίς/ὅστις) à trouver un antécédent pour interpréter la variable qu'ils représentent. On utilise les propositions en τίς/ὅστις dans les environnements où ce processus est bloqué (opérateurs non véridiques autorisant les TPN, et focus), alors que les propositions en ὅς sont présupposées et ont portée sur ces opérateurs. La notion-clé que nous avançons est celle d'*identification*, du reste applicable aux exclamatives. Le sémantisme des *prédicats introducteurs* repose sur la combinaison de deux traits ((non) véridique et rogatif/résolutif), ce qui donne quatre classes. *Les modes et les temps* analysés sont le subjonctif délibératif et l'optatif oblique (un temps narratif selon nous). Les trois études ont des résultats cohérents : seuls les prédicats résolutifs prennent des propositions en ὅς ; les verbes rogatifs ont une concordance des temps particulière ; l'optatif oblique est interdit dans les propositions en ὅς etc. Cette thèse est fondée sur le dialogue entre les linguistiques grecque et générale. Ainsi, au prix de modifications, la théorie cartographique explique bien le système de subordination grec. Nos résultats ont aussi des conséquences importantes sur la syntaxe et la sémantique des relatives.

## POSITION DE THÈSE

Ce travail de thèse a autant pour objet la théorie linguistique que la langue grecque classique. Il a pour fondement l'intime conviction qu'on ne peut faire une bonne analyse d'un phénomène que si, en retour, elle permet des amendements et des améliorations à la théorie, plutôt qu'une vérification ancillaire de celle-ci.

À cet égard, les interrogatives sont un sujet de choix car très étudiées en linguistique générale et dans les études portant sur des langues particulières. Il y a peu de langues modernes auxquelles les linguistes se soient beaucoup intéressés qui n'aient plusieurs thèses sur la question. En revanche, le sujet est peu étudié en grec. Les travaux importants sur la question sont la thèse de P. Monteil sur les relatives (1963) et les articles réunis dans les actes du colloque de Saint-Étienne de 1998 sur les complétives.

### *Théorie et méthodologie*

Mener une étude de linguistique générale sur des données du grec a des exigences théoriques et méthodologiques. Nous avons décidé d'étudier l'interface entre syntaxe et sémantique. Pour cela, nous avons choisi le cadre syntaxique générativiste et le cadre de la sémantique formelle. Néanmoins, nous les avons amendés sur certains points en nous appuyant sur la grammaire fonctionnelle, et notamment la grammaire fonctionnelle de S. Dik (1997), qui est la première source d'inspiration des travaux syntaxiques en grec ancien.

Par ailleurs, quand on étudie une langue ancienne, la méthode ne peut se fonder sur le jugement des locuteurs. Cela ne signifie pas que la notion d'acceptabilité est abandonnée. Pour essayer de dégager les phrases grammaticales en grec, on fait des généralisations qui s'appuient sur trois méthodes.

La première méthode est essentiellement *distributionnelle*. Les classements établis sur la distribution recourent ceux que l'on peut établir dans d'autres langues. Dès lors, on peut tenter d'appliquer les résultats de ces langues au grec. Chaque fois qu'on a pu le faire à partir du français, on l'a fait. Sinon, on a eu recours à la typologie, utilisant, quoique rarement, des langues exotiques, et, plus souvent, des langues proches.

La seconde méthode repose sur *la statistique*. Pour cela, il est très important d'avoir un corpus bien défini et équilibré. On doit cependant parfois élargir le corpus. On procède en général en deux étapes. Sur notre corpus, on fait un premier état des lieux du phénomène. Ensuite on élargit si nécessaire grâce aux outils informatiques (ou, si cela n'est pas possible, par un relevé dans des lectures complémentaires). Avec le *Thesaurus Linguae Graecae* d'Irvine (CA), on peut souvent faire des relevés exhaustifs sur tel verbe ou telle forme. Il faut de toute façon se résoudre à ne faire la grammaire que d'un fragment du grec.

La troisième méthode, sans doute la meilleure, est de tirer parti des *phénomènes propres au grec*, comme la prolepse par opposition à d'autres modes de topicalisation, l'existence de deux négations morphologiquement distinctes, l'optatif oblique, le jeu des cas, l'attraction modale ou casuelle (autant de phénomènes dont on se servira comme point d'appui). Une autre spécificité est l'ordre des mots, qui n'est pas non configurationnel, comme cela a parfois été soutenu, mais se fonde sur la structure informationnelle. Il peut nous aider à déterminer le statut de tel syntagme dans la phrase. Dans tous les cas, on a commencé par bien dégager le contexte de chaque exemple.

## *Corpus et relevé*

On a essayé de donner une cohérence au corpus en le limitant à la prose du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et à un seul dialecte : le dialecte attique. Trois types de textes ont été utilisés dans une proportion égale : dialogue (Platon), discours (Démosthène) et narration (Xénophon), en espérant embrasser le plus grand nombre possible de phénomènes.

Pourquoi le IV<sup>e</sup> siècle ? En réalité, la langue est très proche de celle du Ve. La plupart des phénomènes intéressants se trouvent déjà chez Pindare ou Eschyle. Cependant, on voit parfois des systèmes en formation chez Thucydide, qui sont en place au IV<sup>e</sup> siècle de façon plus sûre. Ainsi optatif oblique ne prend le pas sur l'indicatif qu'à la fin du Ve siècle. Les dialogues sont représentés par le *Protagoras*, le *Gorgias*, et la *République* de Platon. Les discours sont une large partie du discours de Démosthène : l'ensemble des *Harangues*, et quatre plaidoyers politiques (*Sur la Couronne*, *Sur les forfaitures de l'Ambassade*, *Contre Leptine*, *Contre Midias*). Les autres discours ont été largement exploités aussi, y compris les discours privés. Le corpus narratif est constitué de deux œuvres de Xénophon, *l'Anabase* et *la Cyropédie*.

Dans ce corpus, nous avons effectué un relevé systématique de tout ce qu'on a pu soupçonner être des subordonnées interrogatives. C'est-à-dire tout ce qui, dans les grammaires grecques (qui divergent parfois), est considéré comme des subordonnées interrogatives, tout ce qu'on peut traduire par une subordonnée interrogative. Les indices ont été la présence de verbes d'attitude propositionnelle et de termes considérés dans les grammaires comme des termes introducteurs d'interrogatives. Cela nous a donné environ 1100 subordonnées à étudier, sur lesquelles environ 880 ont survécu à l'examen.

## *Sujet et problématique*

La question des interrogatives peut être abordée sous différents angles : pragmatique ou sémantico-syntaxique. Alors que l'approche pragmatique est surtout intéressante pour les interrogatives directes, les subordonnées interrogatives présentent un intérêt d'un point de vue sémantico-syntaxique. En effet, par rapport aux interrogatives directes, elles semblent représentées un appauvrissement, puisqu'elles ne peuvent pas être le vecteur de divers actes de langage, directs et indirects, ni avoir d'orientation argumentative particulière (Anscombe et Ducrot (1981)). Mais cette relative pauvreté pragmatique est contrebalancée par une richesse sémantique, puisqu'elles peuvent dénoter divers objets : des propositions et des questions (ainsi que des faits ?).

Cette asymétrie donne à penser que les subordonnées interrogatives ne sont la projection des interrogatives directes en discours indirect que dans un nombre limité de cas. Elle invite à les étudier pour elles-mêmes. Ce que nous faisons dans cette thèse.

En outre, nous limitons notre analyse aux interrogatives constituantes (partielles). En effet, elles présentent des spécificités en grec par rapport aux interrogatives polaires (totales). Ces dernières semblent avoir un fonctionnement proche de celles du français. Elles aussi sont introduites par un terme homonyme de la conjonction hypothétique 'si' : εἰ. En revanche, les interrogatives constituantes peuvent être introduites par des termes appartenant à trois paradigmes différents : ὅς (relatif), τίς (interrogatif direct) et ὅστις (relatif dit « indéfini »).

L'existence de trois paradigmes différents pose la question de la pertinence de la théorie des *Wh-*. Alors qu'en anglais ou en français, un même paradigme est utilisé dans les interrogatives et les relatives, en grec, les paradigmes sont distincts. En effet, étymologiquement, seul τίς est un *Wh-*. Ὅστις contient un deuxième terme *Wh-*. Ὅς est à part. Cela invite à écarter cette théorie pour le grec. Mais pourquoi alors les deux paradigmes se

rejoignent-ils dans l'emploi en subordonnée interrogative ? Pourquoi un troisième terme (ὅστις) vient-il compliquer le tableau ? Fonctionnellement, tous les trois semblent fonctionner comme des abstraiteurs sur une proposition. Sémantiquement, chaque paradigme doit pourtant avoir ses particularités. Celles-ci sont-elles effacées/neutralisées dans l'emploi en subordonnée interrogative, ou bien sont-elles conservées ? Qu'est-ce qui autorise des relatives à servir de subordonnées interrogatives dans une langue qui, par ailleurs, dispose de termes réservés à ces usages ?

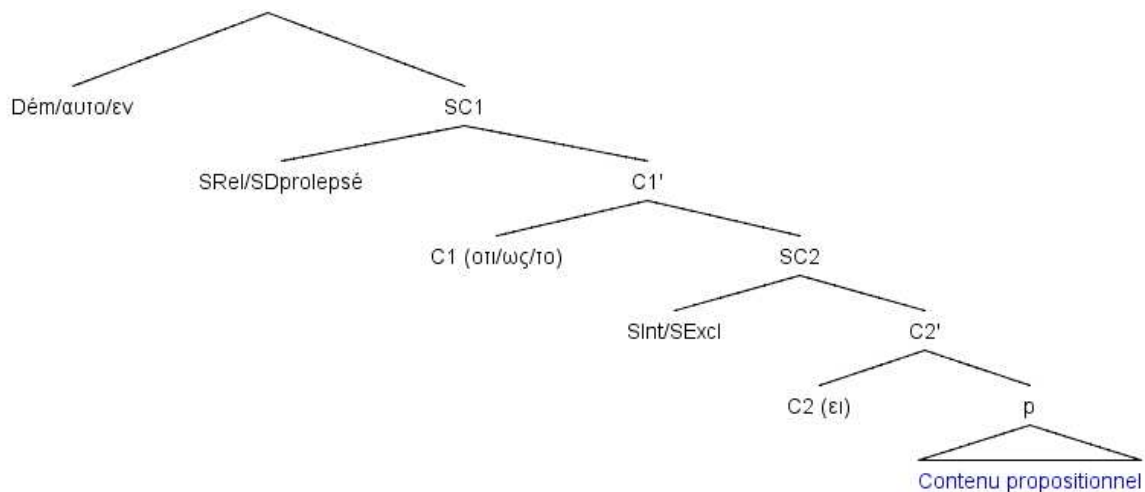
Pour répondre à ces questions, on s'appuie sur la sémantique des questions de Groenendijk et Stokhof (1982, 1984). Elle permet de prendre en compte différents facteurs. Le premier est le fait que les interrogatives ne soient pas seulement enchâssées par des verbes qui dénotent des demandes d'information comme ἐρωτάω 'demander' (prédicats dits « rogatifs »), mais aussi par des verbes pour lesquels la connaissance est établie, comme οἶδα 'savoir' (prédicats dits « résolutifs »). Les interrogatives dénotent donc des propositions ou des questions en fonction du sémantisme du verbe introducteur. Cette sémantique des questions est aussi intéressante parce qu'elle lie les sens des interrogatives au contexte et rend compte de l'exhaustivité des questions. Mais cette théorie se heurte également à des difficultés. Elle n'est une théorie que des questions informatives. Qu'en est-il avec des prédicats introducteurs comme κρίνω au sens de 'décider' ou διομολογέομαι 'se mettre d'accord sur' ?

C'est pourquoi, outre le problème des trois termes introducteurs, nous abordons la question de l'objet dénoté par l'interrogative et son corollaire, celle des verbes introducteurs. Le livre de Ginzburg et Sag (2000) est un outil très utile dans ces recherches. Les modes sont une indication supplémentaire sur le type de subordonnée.

Il est intéressant de voir que les résultats de ces trois études (termes introducteurs, prédicats introducteurs et modes) sont convergents. Tous les verbes n'acceptent pas tous les termes introducteurs ni tous les modes. Par exemple, les prédicats rogatifs n'acceptent que les subordonnées en τίς/ὅστις, acceptent l'optatif oblique et les interrogatives qui sont leurs compléments dénotent des questions etc.

### *Corps de l'étude*

Le premier chapitre (préliminaire) permet de replacer les subordonnées interrogatives au sein des autres propositions substantives (les complétives) du grec. En se fondant sur les possibilités de compatibilité avec un article et avec la prolepse (étudiée en détail), ce chapitre propose une structure rénovée pour l'ensemble de ces subordonnées. Leur périphérie gauche s'articule autour de deux positions : présupposé et posé (focus). En amont et en aval de ces positions peuvent prendre place des topiques de diverses sortes. Cette étude préalable montre que la question de l'ordre des mots et celle de l'interface entre matrice et subordonnée ne sont pas dissociables.



**Figure 1 : la structure des propositions du grec classique**

Légende

- SC : syntagme de complémenteur.
- C : complémenteur.
- SRel : syntagme relatif.
- SInt : syntagme interrogatif.
- SExcl : syntagme exclamatif
- SD : syntagme de déterminant (≈ syntagme nominal).

Les termes introducteurs sont l'objet de la PREMIÈRE PARTIE. Ils posent des problèmes spécifiques, car, par rapport aux autres langues, ils appartiennent à trois paradigmes différents. On s'est aperçu que le problème des différents termes que l'on peut employer se ramenait à celui de la limite entre interrogatives et relatives libres. On étudie en premier lieu les subordonnées où les termes introducteurs jouent un rôle argumental dans la subordonnée (chapitres 2 à 6), avant de comparer ces résultats (chapitre 7) avec les autres termes (y compris (π)οῖος 'quel', (π)όσος 'combien' etc.), qui présentent au premier abord une syntaxe particulière).

Dans un premier temps (chapitre 2), il est montré que les relatives libres du grec ne respectent pas la sémantique qui est en général attachée à ces structures ; ces relatives libres sont parfois utilisées en fonction de subordonnées interrogatives. C'est pourquoi on leur donne le nom de relatives « interrogatives ».

Dans le chapitre 3, on introduit ὅστις et son paradigme. Il apparaît que le problème des trois paradigmes de termes introducteurs peut se réduire à une opposition binaire, car, dans ces structures, τίς et ὅστις se comportent exactement de la même façon vis-à-vis des différents phénomènes syntaxiques (ils acceptent la prolepse, l'ellipse de leur contenu, l'optatif oblique).

Dans le chapitre 4, on montre que τίς et ὅστις, d'une part, et ὅς, d'autre part, ont une place différente dans la périphérie gauche de la proposition (voir Figure 1). Le contraste entre les positions /présupposé/ et /posé/ est prometteur pour l'approfondissement des relations entre les deux types de subordonnées. Cela rend compte de faits comme l'attraction casuelle. Cette analyse est étendue aux relatives restrictives : l'antécédent prend place dans le spécifieur de SC1, tandis que le relatif est dans le spécifieur de SC2. L'association des deux par l'intermédiaire de la tête C1 rend compte de la différence avec les appositives (les deux termes forment un constituant), et permet d'éviter le problème de la compositionnalité par l'application de la sémantique de Bach et Cooper (1978).

Le chapitre 5 revient sur la sémantique des relatives et interrogatives. Les relatives libres en ὅς ont une sémantique proche de celle des définis et des indéfinis spécifiques. Cette conclusion offre des perspectives pour le chapitre suivant.

Le chapitre 6 forme le cœur de cette première partie. Il s'appuie sur les résultats des chapitres précédents : ὅς est dans la position /présupposé/, il est défini ; τίς et ὅστις sont dans la position /posé/. Ces éléments indiquent que les deux types de subordonnées ne peuvent pas être utilisées de façon interchangeable. Τίς et ὅστις sont utilisés avec les prédicats rogatifs. Ils n'apparaissent avec les prédicats résolutifs que dans des environnements non véridiques, c'est-à-dire dans les mêmes circonstances que les termes à polarité négative. Au contraire ὅς n'apparaît qu'avec les prédicats résolutifs, dans les contextes pleinement positifs. Les prédicats résolutifs sélectionnent des propositions, et non des questions. Une relative libre en ὅς est autorisée à apparaître dans cette position par le même mécanisme que les SN le peuvent, c'est-à-dire par une opération sémantique qui les transforme en questions cachées, ou plutôt en *propositions* cachées (Nathan (2006)).

Il apparaît toutefois que la différence entre véridicalité et non véridicalité n'est pas suffisante pour expliquer tous les exemples. Dans un petit nombre de cas, une relative libre en ὅς apparaît dans un contexte non véridique. Dans ce cas-là, il est manifeste qu'elle est topique ou du moins présupposée, et donc qu'elle a portée sur l'opérateur non véridique. Quant aux propositions en τίς et ὅστις, elles apparaissent dans des contextes pleinement positifs uniquement quand elles sont focalisées. Au vu de ces données, on propose la notion d'*identification*, qui subsume les justifications en termes de structure informationnelle et d'opérateur sémantique. Selon la définition [1], les relatives en ὅς sont identificationnelles, et les interrogatives en τίς et ὅστις sont non identificationnelles.

[1] *Expression identificationnelle*

Une expression sous-spécifiée E est identificationnelle si elle a accès à un antécédent dans le monde de référence.

Une expression sous-spécifiée E est non identificationnelle si cet accès est bloqué par un opérateur non véridique ou si elle n'a pas d'antécédent dans le monde de référence (elle est dans le focus de la proposition).

Il est intéressant de voir que ce critère de l'identification permet de rendre compte de l'emploi de ὅς et de ὅστις dans d'autres contextes (relatives appositives, relatives libres thétiqes). Ces deux termes fonctionnent toujours de concert. Τίς et ὅστις sont en variation libre dans le contexte interrogatif en raison de la convergence de deux critères : τίς est utilisé dans un contexte intensionnel enchâssé dans un autre contexte intensionnel ; ὅστις est utilisé en cas de blocage de l'identification.

Le chapitre 7 s'intéresse aux termes introducteurs qui n'ont pas de fonction argumentale, qu'ils portent sur la question du lieu, du temps, du nombre, de la qualité etc. Certaines exceptions syntaxiques se font jour. Toutefois, elles sont limitées aux exclamatives et aux cas où un terme n'a pas son corollaire dans un autre paradigme. Pour les autres situations, la même alternance entre les trois paradigmes joue.

La DEUXIÈME PARTIE s'intéresse à la question des subordonnées interrogatives sous un autre angle. Elle dresse une typologie des prédicats introducteurs d'interrogatives. D'un point de vue distributionnel, ils forment quatre classes (chapitre 8). Ces quatre classes se groupent deux à deux : on retrouve ainsi indépendamment la répartition que l'on a présentée en introduction entre prédicats résolutifs et prédicats rogatifs. L'avancée de cette partie est que chacun des deux groupes se divise à son tour en deux sous-groupes :

*Les prédicats véridiques* (chapitre 9). Ces prédicats dénotent la recherche (rogatifs comme ἐρωτάω ‘demander’) ou la connaissance (résolutifs comme οἶδα ‘savoir’) de la réponse vraie à la question, c’est-à-dire dans le monde tel qu’il est. Les questions qu’enchâssent ces prédicats sont des questions informatives.

*Les prédicats non véridiques* (chapitre 10). Ces prédicats dénotent la recherche (rogatifs comme σκοπέω ‘examiner’) ou la connaissance (résolutifs comme κρίνω au sens de ‘décider’) d’une réponse à la question, mais cette réponse ne se veut pas conforme au monde tel qu’il est. Elle est tirée d’un monde d’évaluation autre. En cela, les questions qu’enchâssent ces prédicats sont des questions ouvertes.

En traitant des prédicats introducteurs, cette partie a aussi été l’occasion de traiter de leur sélection sémantique, et par conséquent du type d’entité que les interrogatives sont amenées à dénoter : propositions et questions, à l’exclusion des faits et des situations.

Dans un dernier temps (TROISIÈME PARTIE), nous traitons des temps et des modes de l’interrogative. Le chapitre 11 s’intéresse au subjonctif délibératif et à ses variantes. On constate que le subjonctif délibératif couvre tout le champ de la modalité déontique (permission, interdiction, obligation et leur négation). Ses variantes n’en couvrent qu’une sous-partie, si bien qu’à elles toutes, elles occupent tout le champ d’action du subjonctif délibératif, qui est rare en subordonnée interrogative et dont elles sont une alternative plus explicite. Enfin le chapitre 12 traite de l’optatif oblique, des contextes passés et de la concordance des temps. L’optatif oblique est grammaticalisé. Il apparaît dans toutes les subordonnées en contexte passé, et avec tous les types de verbes introducteurs. De plus, il est majoritaire par rapport à l’indicatif. Celui-ci est donc une forme marquée, d’un emploi stylistique. Les traits modaux que l’on attache à l’optatif oblique, comme la distanciation énonciative de L. Basset (1989) ne sont en réalité que des effets du contraste avec l’indicatif. Le seul trait pertinent est celui de /temps du passé/, qui doit peut-être être requalifié en temps du récit. Ce chapitre apporte aussi des données nouvelles qui ouvrent de nouvelles voies de recherche : l’optatif oblique n’est en variation avec un imparfait d’antériorité (par opposition à l’imparfait de concordance) qu’après les verbes d’acte de langage.

## *Conclusion*

Conformément à la méthode annoncée, cette étude a fait dialoguer les données du grec avec les travaux de linguistique générale. On peut la considérer comme un nouvel apport à plusieurs grands sujets. Le premier d’entre eux est bien entendu la théorie des subordonnées interrogatives, et des *interrogatives* en général. Que l’on soit d’accord ou non avec nos résultats, nous espérons avoir montré qu’il est crucial de considérer les contextes dans lesquels s’insèrent les groupes [verbes introducteurs+interrogatives]. En effet, certains tests échouent dans un contexte non véridique et réussissent dans un contexte véridique. Or, ces derniers sont presque les seuls à être utilisés, alors qu’ils sont minoritaires dans une étude de corpus. En cela, notre étude est aussi un apport indirect à la recherche sur les termes polaires (TPA et TPP). Il serait également intéressant de voir si d’autres langues qui distinguent nettement les paradigmes des relatifs et des interrogatifs présentent la même alternance que le grec classique.

Le rapport entre *présupposition et assertion* (et leurs relations à la structure informationnelle) est un autre domaine dont il a beaucoup été question, tant dans l’étude de la structure interne de la subordonnée et de son statut dans la phrase que dans celle des verbes introducteurs. Sur ce dernier point, on a été particulièrement attentif aux thèmes de la factivité et de la véridicalité.



Enfin, on a proposé une structure originale de la *périphérie gauche de proposition*, préférant la simplifier autour de deux projections, quitte à ensuite l'enrichir de projections facultatives.

Pour ce qui est de la linguistique grecque, notre principale contribution consiste en l'analyse des paradigmes des *trois termes* ὅς, ὅστις et τίς. On a en effet essayé de dégager des propriétés qui rendent compte de l'ensemble de leurs emplois. Il nous a semblé crucial de replacer ainsi l'étude des interrogatives dans l'étude plus générale des pronoms en grec ancien, d'une part, de celle des complétives, d'autre part. On a proposé pour ces dernières une structure globale, permettant de jouer sur différents paramètres (essentiellement la présence d'un complémenteur et l'occupation des positions « présupposé » et « posé »). Ces différents paramètres expliquent, selon nous, les différents types de complétives et leur comportement. Notre étude se veut aussi utile dans le domaine des relatives. Enfin, dans le cadre plus large de la subordination en grec, on a tenté de montrer le rôle temporel joué par l'optatif oblique.

### *Éléments de bibliographie*

- ANSCOMBRE J. C., DUCROT O.**, 1981, « Interrogation et argumentation », *Langue française* 52(1), p. 5-22.
- BACH E., COOPER R.**, 1978, « The NP-S analysis of relative clauses and compositional semantics », *Linguistics and Philosophy* 2(1), p. 145-150.
- BASSET L.**, 1989, *La syntaxe de l'imaginaire : étude des modes et des négations dans l'Iliade et l'Odyssée*, Lyon, Maison de L'Orient Méditerranéen.
- CHANET A.-M.**, 1999, « "Je sais ce que je sais" : les subordonnées introduites par des "curseurs" : entre complétives et relatives », in *Les Complétives en grec ancien. Actes du colloque international de Saint-Étienne (3-5 septembre 1998)*, Jacquinod B. (éd.), Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, p. 87-112.
- DIK S. C.**, 1997, *The Theory of Functional Grammar. Part 1 : The Structure of the Clause ; Part 2 : Complex and Derived Constructions*, K. Hengeveld (éd.), Berlin-New York, Walter de Gruyter.
- GINZBURG J., SAG I. A.**, 2000, *Interrogative Investigations : the Form, Meaning and Use of English Interrogatives*, Stanford, CSLI Publications.
- GROENENDIJK J., STOKHOF M.**, 1982, « Semantic analysis of wh-complements », *Linguistics and Philosophy* 5(2), p. 175-233.
- GROENENDIJK J., STOKHOF M.**, 1984, *Studies on the Semantics of Questions and the Pragmatics of Answers*, Thèse, Université d'Amsterdam, Amsterdam.
- JACQUINOD B.** (éd.), 1999, *Les complétives en grec ancien. Problèmes et perspectives. Actes du colloque international de Saint-Étienne (3-5 septembre 1998)*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne.
- Articles de M. Biraud, M. Briand, A.-M. Chanet, D. Muchnová, A. Revuelta-Puigdollers, G. Wakker
- LAHIRI U.**, 2002, *Questions and Answers in Embedded Contexts*, Oxford-New York, Oxford University Press.
- MONTEIL P.**, 1963, *La phrase relative en grec ancien : sa formation, son développement, sa structure, des origines à la fin du Ve siècle avant J.-C.*, Paris, Klincksieck.
- NATHAN L. E.**, 2006, *On the Interpretation of Concealed Questions*, Thèse, MIT, Cambridge.
- RIZZI L.**, 1997, « The fine structure of the left periphery », in *Elements of grammar*, Haegeman L. (éd.), Dordrecht, Kluwer, p. 281-337.